

Depuis 4 ans, toutes les organisations syndicales représentatives n'ont pas signé l'accord NAO qui conditionne notamment vos augmentations.

Cette année, **pour la première fois la CFE CGC participait aux discussions**, du fait de sa représentativité toute nouvelle puisque vous avez voté pour nous en 2017 à 18%.

Dans le cadre de la NAO 2018, nous avons œuvré afin d'obtenir un accord constructif avec la Direction OCA, et ce, dans l'intérêt de tous les salariés.

Malgré certains points de désaccord, notamment la prime d'astreinte statistique non revalorisée depuis 15 ans, **la CFE CGC a décidé de signer, mais elle est la seule**. Aussi, comme le seuil des 50% de signataires n'a pas été atteint, **la Direction prend une décision unilatérale et un PV de désaccord est acté**. Cette situation pénalise les salariés (particulièrement les bandes C et D).

Plusieurs salariés nous ont fait part de leur mécontentement lors de rencontres avec les représentants CFE CGC sur leur lieu de travail.

La CFE CGC montre encore **une fois son envie de construire, tant dans l'intérêt des salariés que d'Orange Caraïbe**.

Aidez-nous à construire votre futur ensemble !

Pour vous aider à y voir plus clair, voici un tableau de comparaison :

AI augmentation individuelle
AG augmentation Générale

Partie salariale				PV Désaccord Décision Unilatérale 2018	
	Proposition CFE CGC (pendant la négo)	Projet Accord NAO 2018 (fin de la négo)			
Niveau CCNT		enveloppe AI	Fixe (AG min)		
Bande C	4,00%		660,00 €	1,40%	350 €
Bande D	3,50%		660,00 €	1,40%	350 €
Bande Dbis	3,50%	1,55%	400,00 €	1,40%	350 €
Bande E	3,50%	1,55%	400,00 €	1,40%	350 €
Bande F	2,00%	1,40%		1,40%	
Ajustement H/F, Promotions, MEC	0,50%	1%		1,10%	
TOTAL AUGMENTATION	4,00%	2,50%		2,50%	
Hors aspects salariaux					
Ticket restaurant	Ajustement URSSAF (9.05 €)	Accord		Maintenu	
Prime astreinte	450 euros	Pas d'accord			
Sim DATA additionnelle	100Go	Pas d'accord			
Mobile	Pro 250 euros tous les 12 mois	Pas d'accord			
	Perso 250 euros tous les 12 mois	Pas d'accord			
	Perso 2h changement en SOSH illimité 10go	Accord, Play 10h 25go		Maintenu	
	30% de réduction sur offre SOSH	Pas d'accord			
Accord	Mise en place accord reconnaissance des compétences et qualifications	Pas d'accord			
Mesure	Mesure sur les salariés en début de carrière	Accord AI 100 €			
Etude sur répartition AI	Demande étude sur la mise en place AI sur 5 ans	Accord			

La CFE CGC reste vigilante à ce que tous les points rédigés dans le PV de désaccord par la Direction soient effectivement mis en œuvre et respectés.

La CFE CGC est disponible pour toute information complémentaire

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos élu (e)s, CFE - CGC DOC _ OC:

Rodolphe CALONNE - élu CE Orange Caraïbe - DS EP Orange Caraïbe - 06.96.45.01.23 & Eric DRANE- élu CE Orange Caraïbe - élu DP Orange Caraïbe Moudong- 06.90.75.10.60 & Sébastien GAUTHIER- RS CE Orange Caraïbe - DS EP Orange Caraïbe - élu DP Orange Caraïbe Moudong- 06.90.57.50.43 & Boris FAYOLLE- élu DP Orange Caraïbe Martinique - 06.96.34.25.26 & Luc DRANE- élu CE Direction Orange Caraïbes - 06.96.22.43.63 & Mickael MARTHE- élu CE Direction Orange Caraïbes - 06.96.21.34.96 & Marc ARMEDE- élu DP DOMP Direction Orange Caraïbes & Christophe DEVAUCHELLE - élu DP DOMP Direction Orange Caraïbes - 06.90.55.31.37 & José ROLLIER- élu DP URCC Guyane - Direction Orange Caraïbes - 06.96.26.93.52 & Gaëlle MINIDOQUE - élue DP DVDC Guyane Direction Orange Caraïbes - 06.94.23.77.26

Vos représentant (e)s CFE - CGC DOC _ OC:

Pierre FARRAUDIERE - RSS ES URCC - Direction Orange Caraïbes - 06.90.35.39.37 & - Pierre MEDELICE - RSS ES AVSC - Direction Orange Caraïbes - 06.96.83.15.57 & Eric PERTAYS - RSS ES AEC - Direction Orange Caraïbes - 06.96.31.04.26 & Marie LORET - RSS ES DVDC - Direction Orange Caraïbes - 06.94.42.77.01 & Christian ROSEMOND - RSS EP URCC - Direction Orange Caraïbes - 06.96.24.03.74 & Marc ARMEDE- RSS ES DOMP - 06.96.23.12.12

Ainsi que :

Guadeloupe : Philippe ANRETARD (06.90.30.11.11) - Louise BOA (06.90.48.50.04) - Gérard BONJEAN (06.90.61.71.77) - Stéphane BOURREL (06.90.55.97.33) - Harry CLAUDEON (06.90.28.19.96) Marc DESIREL (06.90.59.34.56) - Marie José JERNIDIER (06.90.74.90.71) - Christophe DEVAUCHELLE (06.90.55.31.37) - Odile TREBEAU (06.90.50.88..99)

Guyane : Carine BURLAUD (06.96.26.20.49) - Dominique GIRAULT (06.94.23.25.46) - Caroline GIRARD (06.94.23.76.76) - Lionnel PRANDI (06.94.45.63.11) - Christophe SUARES (06.94.42.06.81)

Martinique : Christine DUFAY (06.96.44.48.71) - Lucien JACQUELINE (06.96.40.74.97) - Hubert LEMARQUAND (06.96.28.97.31) - Jeanie LESUEUR (06.94.44.95.73) - Régine PRUDENT GRATIEN (06.90.35.01.47) - Joëlle SAINTE-ROSE (06.96.85.58.08)

Jean Marc DARTAGNAN (06.89.10.01.12) : Délégué Syndical Central Adjoint - Secrétaire National des Territoires Antilles - Guyane - Secrétaire Départemental du Territoire Est - DO Est